



2026

Concours de xylophone et marimba

Catégories xylophone (moins de 14 ans)

Catégorie A : Débutant (1ère à 3ème années)

1ère épreuve : Qualification

Une oeuvre imposée : Frédéric MACAREZ : n°5 Ketchup

Extrait de xylo Kid (éd G Billaudot)

2ème épreuve : Finale

Oeuvre imposée pour l'épreuve de qualification

et

Une oeuvre imposée pour xylophone et piano :

Franck DENTRESANGLE : Une souris sur le xylo

Extrait de Partons du bon pied (éd. Alfonse Production)

Catégorie B : Préparatoire (4ème - 5ème années)

Une oeuvre imposée : Frédéric MACAREZ : n°12 Fun

Extrait de xylo Kid (éd G Billaudot)

2ème épreuve : Finale

Oeuvre imposée pour l'épreuve de qualification –

et

- Une oeuvre imposée pour xylophone et piano :

Illya AMAR : Klezmer (éd. Alfonse Production)

Extrait de Ambiram (éd. Alfonse Production)

Catégorie C : Confirmé (6ème et plus)

1ère épreuve : Qualification

Oeuvre imposée :

Franck DENTRESANGLE : O xylo no Rio accompagné au marimba (accompagnement téléchargeable sur le site www.perkuenherbe.com)

Extrait de Partons du bon pied (éd. Alfonse Production)

2ème épreuve : Finale

Oeuvre imposée pour l'épreuve de qualification

et

- Une oeuvre imposée pour xylophone et piano :

Franck DENTRESANGLE : Xylo magico (éd. Alfonse Production)

Programme Marimba moins de 18 ans

Catégorie A : 2ème cycle uniquement (8ème année maximum)

1ère épreuve : Qualification

Oeuvre imposée : Frédéric MACAREZ : Prélude 1

A commander à fmacarezmusic@gmail.com

2ème épreuve : Finale

Une oeuvre au choix pour marimba solo dans la liste des oeuvres ci-dessous

.Emmanuel SEJOURNE : Generalife

dans 5 pièces pour marimba solo (éd. Alphonse Leduc)

.Alice GOMEZ : Mbira song (éd. Southern music company)

Alice GOMEZ : Rain dance (éd. Southern music company)

.David JARVIS : Jungle walk (éd. Southern music company)

.Mitchell PETERS : Yellow after the rain (éd. M. Peters)

Catégorie B : CEM et plus

Oeuvre imposée :

.Eric SAMMUT : Hombre d'août (éd. G Billaudot)

2ème épreuve : Finale

Une oeuvre au choix pour marimba solo dans la liste des oeuvres ci-dessous

.Franck DENTRESANGLE : Marimballade 2 (éd. Alfonce Production)

.Franck DENTRESANGLE : Marimballade 3 (éd. Alfonce Production)

.David STEINQUEST: Dance (éd Studio 4)

.Keiko Abe : Frogs (éd. éd Studio 4)

.Frédéric MACAREZ : Kattenjo

Extrait de épisodes (éd. Billaudot)

Règlement

1. P.A.S.France organise un concours de xylophone et de marimba le 31 janvier 2026 au Théâtre Madeleine-Renaud, 6 Rue du Chemin Vert de Boissy, 95150 Taverny.
2. Ce concours s'adresse pour la catégorie xylophone aux jeunes instrumentistes de moins de 14 ans (maximum 14 ans au 31 janvier 2026) répartis en trois catégories de niveaux : Débutant (1ère, 2e années et 3e années), Préparatoire (4e et 5e années) et Confirmé (6e année et plus) et aux jeunes instrumentistes de moins de 18 ans (maximum 18 ans au 31 janvier 2026) pour les catégories marimba: Catégorie A (cycle 2 uniquement) et Catégorie B (CEM minimum).
3. Le jury est composé de percussionnistes, professeurs de percussion et de directeurs de conservatoires. Il est souverain, et ses décisions sont sans appel.
4. Le concours se déroule en deux épreuves publiques : Qualification (dès 9h) et Finale (dès 14h30). Les résultats sont communiqués à la fin de chaque épreuve. Le programme des épreuves figure en annexe du présent règlement. La photocopie de partition étant interdite, les candidats doivent être en possession de l'exemplaire original de chaque œuvre jouée.
5. Les inscriptions au concours doivent être effectuées maximum 15 jours avant le début des épreuves de chaque centre au moyen du bulletin d'inscription en ligne disponible sur le site www.perkuenherbe.com. Chaque demande d'inscription doit être signée par le représentant légal du candidat, validée par l'établissement dans lequel il étudie, et accompagnée d'un certificat de cet établissement indiquant le niveau instrumental du candidat et le nombre d'années d'études effectuées ainsi que du règlement du droit d'inscription (par chèque ou virement uniquement).
Les dates limites d'envoi des dossiers sont fixées au 18 janvier 2026, cachet de la poste faisant foi.
6. Les frais d'inscription (non remboursables) s'élèvent à 30 euros par candidat pour une catégorie, 50€ pour 2 catégories, un tarif fixé à 20€ par catégorie est appliquée pour les deuxièmes enfants d'une même famille se présentant au concours. Ils comprennent l'accès public au concours pour deux personnes, dans la limite des places disponibles.
7. Le nombre maximum de candidats est fixé à 70 pour l'ensemble du concours de chaque site.
Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.
8. L'organisation du concours ne prend en charge ni frais de voyage ni frais de séjour pour les candidats. Cependant, des renseignements pourront être donnés aux candidats, notamment en ce qui concerne l'hébergement.
9. L'organisation du concours met à disposition les instruments nécessaires pour concourir. Les candidats ne pourront pas utiliser leur instrument personnel.
10. L'organisation du concours met à disposition des candidats les accompagnateurs nécessaires (piano et clavier de percussion), chaque candidat pouvant cependant concourir avec son propre accompagnateur. Cette information doit être précisée sur le bulletin d'inscription.
11. Lors des épreuves et des répétitions, les candidats doivent se présenter seul sur scène ou avec leurs accompagnateurs (vibraphone et piano). Aucune personne étrangère à l'organisation du concours ne sera admise sur scène durant les répétitions et les épreuves. Le non-respect de cette clause entraînera l'élimination immédiate du candidat.
12. chaque candidat doit être en possession des exemplaires originaux des partitions.
L'utilisation de photocopies est interdite.
13. Le concours est doté de récompenses et prix offerts par la Percussive Arts Society et par des donateurs privés.
14. Les lauréats doivent être présents pour recevoir prix et récompenses. Dans le cas contraire, ceux-ci resteront acquis à l'organisation du concours.
La cérémonie de remise des prix aura lieu à l'issue de chaque épreuve finale.